



La voie professionnelle

sous statut scolaire ou par l'apprentissage
préparer un diplôme et développer des
compétences professionnelles

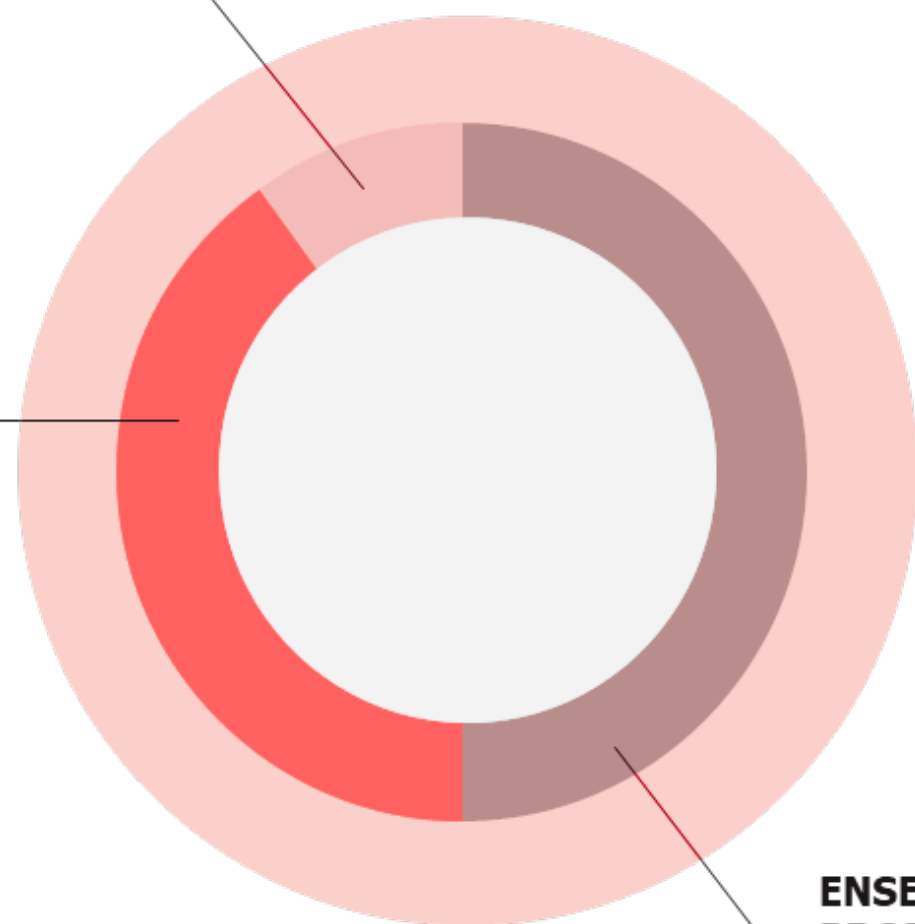


LE BAC PROFESSIONNEL :

se préparer à évoluer dans un champ professionnel

CONSOLIDATION, ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISÉ ET ORIENTATION

ENSEIGNEMENTS
GÉNÉRAUX 33 %



ENSEIGNEMENTS
PROFESSIONNELS
42 %

- Des **enseignements généraux concrets** en lien avec les métiers
- Pour voir ses résultats s'améliorer et **reprendre confiance en soi**
- La possibilité de **se spécialiser progressivement**, avec un grand nombre de bac professionnels organisés en **familles de métiers : 119 spécialités**
 - en seconde : *découvrir une famille de métiers et explorer plusieurs spécialités de bacs professionnels,*
 - en fin de seconde: *choisir sa spécialité de bac professionnel*
- **18 à 22 semaines de PFMP** (stages) sur les 3 années de bac pro. *Allocation de stage de 50 à 100 euros /semaine.*
- **Préparer une poursuite d'études**, en BTS notamment **(+ de la moitié des bacheliers professionnels poursuivent leurs études)**



Les Familles de Métiers en 2nde professionnelle: une grande diversité

Aéronautique

Agencement,
menuiserie,
ameublement

Alimentation

Hôtellerie
restauration

Beauté bien-être

Construction
durable du
bâtiment et des
travaux publics

Gestion
administrative, du
transport et de la
logistique

Maintenance des
matériels et des
véhicules

Métiers de la mer

Réalisation
d'ensembles
mécaniques et
industriels

Relation clients

Etude et
modélisation
numérique des
bâtiments

Industries
graphiques et
communication

Transitions
numérique et
énergétique

Pilotage et
maintenance des
installations
automatisées

Alimentation
bio-industrie
laboratoire

Nature jardin
paysage forêt

Productions

Conseil vente

+ 40 spécialités de
bac pro hors
familles de métiers





Les enseignements en Bac pro

(nombre d'heures/ semaine)

2^{nde}

1^{ère}

Terminale

ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS	15h	15h	15h
Enseignement professionnel	11h	9h30	10h
Enseignements professionnels et français en co-intervention	1h	1h	0h30
Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention	1h	0h30	0h30
Réalisation d'un chef d'œuvre	-	2h	2h
Prévention-santé-environnement	1h	1h	1h
Economie-gestion ou économie-droit (selon la spécialité)	1h	1h	1h
ENSEIGNEMENTS GENERAUX	12h	12h	11h30
Français, histoire géographie et enseignement moral et civique	3h30	3h	3h
Mathématiques	1h30	2h	1h30
Langue vivante A	2h	2h	2h
Physique-chimie ou Langue vivante B (selon la spécialité)	1h30	1h30	1h30
Arts appliqués et culture artistique	1h	1h	1h
Education physique et sportive	2h30	2h30	2h30
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	3h	3h	3h30
TOTAL	30h	30h	30h
Période de Formation en Milieu Professionnel	4 à 6 semaines	6 à 8 semaines	8 semaines



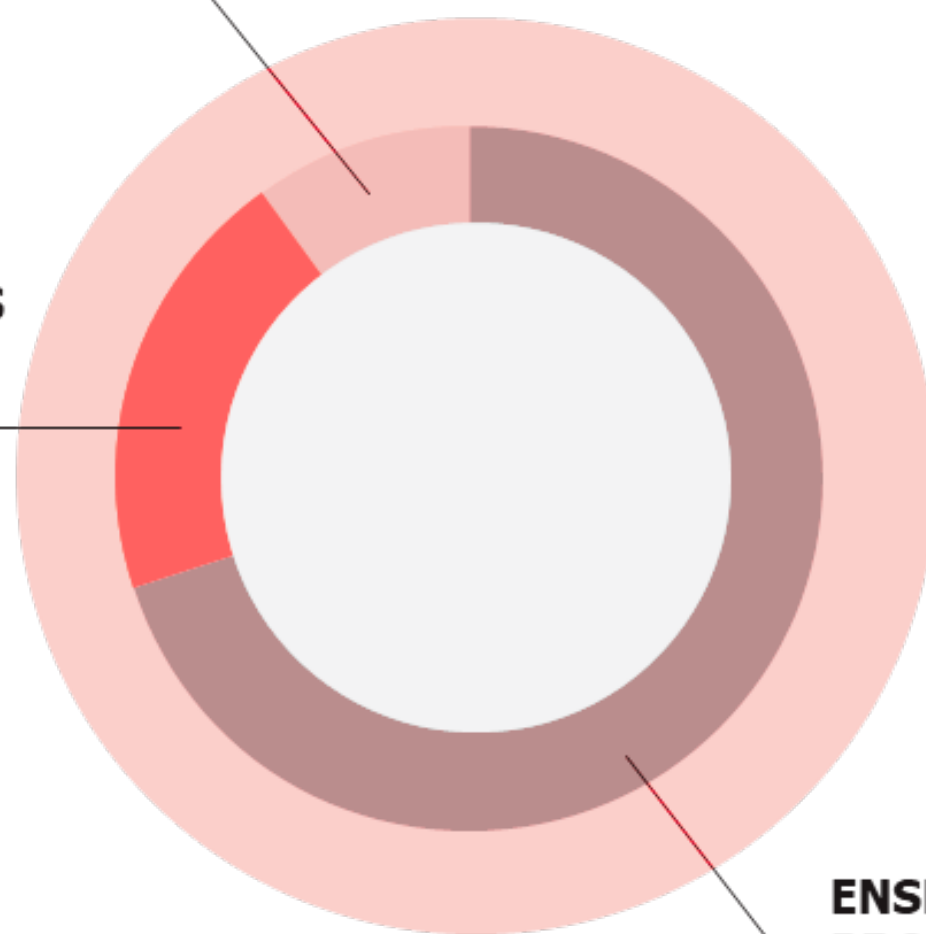
LE CAP :

(CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE)

apprendre un métier

CONSOLIDATION,
ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ
ET ORIENTATION

ENSEIGNEMENTS
GÉNÉRAUX



ENSEIGNEMENTS
PROFESSIONNELS

- Environ **200 spécialités**.
- **1er niveau de qualification** pour l'emploi, mais n'existe pas dans tous les domaines. Dans certains secteurs, il faut cibler le bac pro, voire le BTS.
- **Allocation de stage** de 50 à 100 euros /semaine.
- Poursuite d'études **éventuellement en 1re bac pro**.





Les enseignements en CAP

(nombre d'heures/ semaine)

1ère année

2ème année

ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS	19h	19h
Enseignement professionnel	11h30	12h
Enseignements professionnels et français en co-intervention	1h30	1h30
Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention	1h30	1h30
Réalisation d'un chef d'œuvre	3h	3h
Prévention-santé-environnement	1h30	1h
ENSEIGNEMENTS GENERAUX	8h30	8h30
Français, Histoire-géographie	1h30	1h30
Enseignement moral et civique	0h30	0h30
Mathématiques, Physique-Chimie	1h30	1h30
Langue vivante	1h30	1h30
Arts appliqués et culture artistique	1h	1h
Education physique et sportive	2h30	2h30
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	3h30	3h30
TOTAL	31h	31h
Période de Formation en Milieu Professionnel	6 à 7 semaines	6 à 7 semaines



Les CAP dans les Lycées professionnels du Rhône

- CAP Cuisine
- CAP Production et service en restaurations (rapide, collective, cafétéria)
- CAP Commercialisation et services en hôtel-café-restaurant
- CAP Boulanger
- CAP Charcutier-traiteur
- CAP Pâtissier
- CAP Carreleur mosaïste
- CAP Constructeur d'ouvrages en béton armé
- CAP Electricien
- CAP Maçon
- CAP Peintre applicateur de revêtements
- CAP Métiers du plâtre et de l'isolation
- CAP Monteur en installations sanitaires
- CAP Peinture en carrosserie
- CAP Réparation des carrosseries
- CAP Réalisations industrielles en chaudronnerie ou soudage option A chaudronnerie
- CAP Conducteur d'installations de production
- CAP Maintenance des matériels option B matériels de construction et de manutention
- CAP Maintenance des véhicules option A voitures particulières
- CAP Menuisier fabricant
- CAP Monteur en installations thermiques
- CAP Installateur en froid et conditionnement de l'air
- CAP agricole Métiers de l'agriculture, production végétale : arboriculture, horticulture
- CAP agricole Jardinier paysagiste
- CAP Métier de l'entretien des textiles option B pressing
- CAP Equipier polyvalent du commerce
- CAP Fleuriste
- CAP Agent de propreté et d'hygiène
- CAP Conducteur livreur de marchandises
- CAP Opérateur/opératrice logistique
- CAP Cannage paillage en ameublement
- CAP Vannerie
- CAP Signalétique et décors graphiques
- CAP Ebéniste
- CAP Tapissier-tapissière d'ameublement en décor
- CAP art et techniques de la bijouterie-joaillerie
 - CAP Accompagnant éducatif petite enfance
 - CAP Agent accompagnement au Grand Age
 - CAP Métiers de la coiffure
 - CAP Esthétique, cosmétique, parfumerie
 - CAP Agent de sécurité
 - CAP Assistant technique en milieux familial et collectif



L'ALTERNANCE / L'APPRENTISSAGE

Pratiquement tous les diplômes de la voie professionnelle peuvent se préparer en **Alternance** (CAP, Bac pro, BTS).

- **Le jeune signe un contrat d'apprentissage** avec un employeur et un CFA (Centre de Formation d'Apprentis). Il devient apprenti: il s'agit d'alterner entre un temps de travail en entreprise et un temps de formation en CFA,
- **L'apprenti perçoit un salaire** calculé en pourcentage du SMIC en fonction de l'âge et de l'année d'étude.
- L'apprenti a **5 semaines de congés payés** par an
- **Parcours mixtes**: il est possible de commencer un baccalauréat professionnel sous statut scolaire et de poursuivre par un apprentissage en 1ère ou en Tle.



Conditions :

- **à partir de 15 ans** en ayant terminé son année de 3e (se renseigner auprès du centre de formation sur les aménagements pour les jeunes de 14 ans),
- **être prêt(e) à entrer dans la vie professionnelle**, être très motivé par le métier choisi, aimer être autonome dans son travail...
- **trouver un employeur** et pour cela multiplier les démarches dès le printemps :
 - Recherches directes : connaissances personnelles, petites annonces, prises de contact directes, sites internet,
 - Recherches auprès des CFA, de la Chambre des métiers, de la chambre de commerce...